

Programme du mercredi 12 juin 2019

« L'organisation du travail à l'ère numérique : les plateformes de services »

Au tournant des années 2010, les plateformes ont élargi le champ de l'économie collaborative et accentué les tendances à la diversification des formes d'emploi dans certains secteurs en brouillant la plupart des frontières (salarial/non salarial, amateurs et bénévoles/professionnels...). Malgré un développement rapide, le poids des plateformes collaboratives en termes d'emploi reste modeste (de 1 % à 3 % de l'emploi total¹).

Sur le plan juridique, ces changements posent de nombreuses questions, elles concernent notamment le statut des travailleurs de plateformes, le fonctionnement de leurs algorithmes et la définition du droit à la déconnexion.

Sur le plan économique, le développement de l'économie des plateformes présente des enjeux importants avec (i) des effets potentiellement positifs sur l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail, (ii) des effets plus contrastés en termes de segmentation du marché du travail et de qualité de l'emploi. Il s'agit notamment de risque de cantonnement d'une partie de la main d'œuvre – jeunes, peu qualifiés, personnes d'origine étrangère – dans des emplois précaires disposant d'une protection sociale réduite.

Un **praticien** partagera son expérience sur les implications opérationnelles du développement des plateformes, en matière de conditions de travail et d'organisation du dialogue social.

¹ OCDE (2019), *Gig economy platforms : boon or bane ?*

9h15 **Accueil des participants au ministère de l'Économie et des Finances**
Centre de conférences Pierre Mendès-France, 139 rue de Bercy, 75012 Paris

Introduction par **Gilbert Cette**

Co-président du séminaire, Professeur d'économie associé à la Faculté de Sciences économiques de l'Université d'Aix-Marseille, Adjoint au Directeur général des études et des relations internationales de la Banque de France.

Interventions croisées en 3 parties par :

- **Odile Chagny** – Économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) et co-animatrice du réseau Sharers & Workers
- **Christophe Degryse** – Chef de l'unité de prospective de l'Institut syndical européen
- **Louis-Charles Viossat** – Inspecteur général des affaires sociales

9h55 **Les plateformes transforment l'organisation du travail**

A – Panorama des travailleurs de plateformes

par **Louis-Charles Viossat**

B – Focus sur le micro travail

par **Odile Chagny**

C – Le quotidien des travailleurs plateformes

par **Christophe Degryse**

10h25 **L'adaptation des cadres institutionnels**

A – L'approche française

par **Louis-Charles Viossat**

B – L'approche européenne

par **Odile Chagny**

C – L'approche des acteurs sociaux

par **Christophe Degryse**

10h55 Pause

Comment mieux accompagner ces transformations ?

11h10

A – Des évolutions de la loi El Khomri au projet de charte en cours de discussion

par **Odile Chagny**

B – Les recommandations des Etats généraux de la régulation du numérique et du rapport IGAS sur les VTC

par **Louis-Charles Viossat**

C – Le renforcement du dialogue social et la lutte contre la polarisation de l'emploi

par **Christophe Degryse**

11h40 Échanges avec la salle

12h35 **Clôture des débats** par **Jean-Emmanuel Ray**

Co-président du séminaire, Professeur à l'École de Droit de Paris I – Sorbonne

Le séminaire se déroule en application de la règle de Chatham House, selon laquelle « les participants peuvent librement utiliser les informations reçues, mais ni l'identité ni l'appartenance du ou des intervenants, ni de tout autre participant, ne peuvent être révélées ».

